



---

Ville de L'Île-Dorval  
Town of Dorval Island

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO C-19-02**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 13 mars 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement C-19-02 intitulé « Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux C-18-01 ».
2. Que ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, 92, avenue Simpson, L'Île-Dorval, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À L'ÎLE-DORVAL, en ce 7 avril 2019.

La greffière, Me Catherine Péloquin